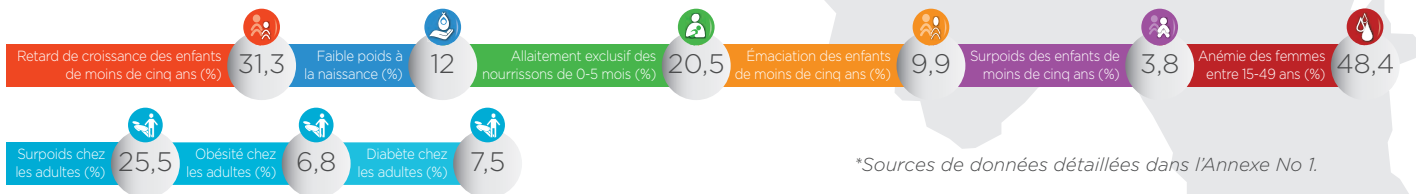




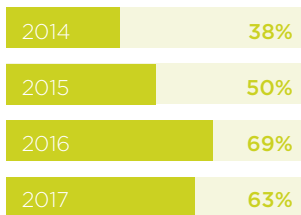
Date d'adhésion : mai 2013
Population : 12,09 millions

Guinée



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

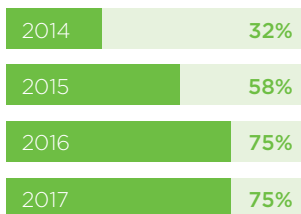
Transformations institutionnelles en 2016-2017



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

La plateforme multisectorielle et le Groupe de travail technique pour la nutrition et l'alimentation (GTNA) ont permis de discuter des priorités sectorielles ; des points focaux sectoriels ont été désignés pour soutenir la plateforme. Des termes de référence et plans d'action opérationnels du GTNA et des groupes de travail techniques régionaux (GTRNA) existent. La plateforme a adressé une lettre au Premier ministre pour accélérer les engagements de la Guinée en faveur de la nutrition. Le groupe des femmes parlementaires à l'Assemblée nationale, l'alliance

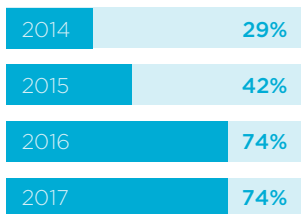
femmes et médias, le groupe des universitaires et le groupe des partenaires techniques et financiers ont été mis en place. Le Président de l'Assemblée nationale a été sensibilisé à une implication accrue des parlementaires. Le Programme alimentaire mondial, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé appuient la formation à la nutrition pour les enseignants, les universités et les écoles de santé. Avec l'appui du Fonds Fiduciaire Multipartenaires du Mouvement SUN, la société civile sensibilise les médias.



Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Plusieurs enquêtes et études ont été menées en 2016-2017 parmi lesquelles : évaluation de la situation nutritionnelle de 2016, analyse de la tendance de la malnutrition chronique au cours des 15 dernières années, enquête SMART nutrition 2017, évaluation de l'impact de la maladie à virus Ebola sur la nutrition. Suite aux arrêtés et décrets adoptés, des ateliers de sensibilisation ont été organisés : des opérateurs économiques ont traité de la fortification, des producteurs de sel ont abordé le sujet de l'iodation et des

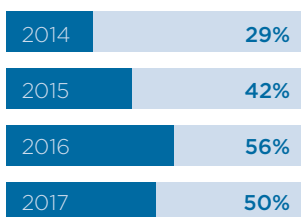
groupes de femmes ont sensibilisé à l'enrichissement de l'alimentation de complément. Des formations en nutrition ont été mises au point dans les universités et écoles professionnelles. La nutrition a été intégrée au Plan national de développement économique et social (PNDES). Un Plan intégré de communication a été développé. De façon générale, les acteurs clés sont impliqués dans l'élaboration des documents de politique et des textes réglementaires.



Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

La mise en œuvre du Plan multisectoriel de nutrition s'est notamment traduite par la mise sur pied des interventions suivantes : programme d'autonomisation des femmes avec l'appui de l'UNICEF, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme alimentaire

mondial ; interventions dans le domaine de l'eau et assainissement avec le concours des ONG. Des plans de travail annuels intégrant des cibles mesurables ont été élaborés par la société civile et le groupe des partenaires techniques et financiers.



Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Le suivi financier et la mobilisation de ressources demeurent très sectoriels. Les actions spécifiques en faveur de la nutrition sont essentiellement soutenues par les partenaires qui ont un système de suivi et de mobilisation propre. Les aspects financiers sont ainsi peu discutés à l'échelle de la plateforme. L'analyse des comptes natio-

naux permet de revoir chaque semestre les accords de coopération entre le gouvernement et les agences des Nations unies. La part du budget allouée à la santé a augmenté de 3 % à 8 % et une ligne budgétaire propre consacrée à la nutrition a été créée en 2017 mais non encore dotée.



PRIORITÉS 2017-2018

- Adopter la politique de nutrition et la loi sur les substituts du lait maternel ;
- Décentraliser la plateforme multi-acteurs dans toutes les régions et préfectures du pays ;
- Elaborer un plaidoyer pour accroître le budget de l'État et des partenaires ;
- Renforcer la plateforme du secteur privé ;
- Impliquer les groupes de femmes dans la prévention et la lutte contre la malnutrition chronique ;
- Mettre à l'échelle des interventions des 1 000 jours ;